

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 3 juillet 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Régine GOURDIN - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Janine MARY - Florence MASSE - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Maxime TOMMASINI - Patrick BORE représenté par Roland GIBERTI - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Samia GHALI représentée par Eugène CASELLI - Vincent GOMEZ représenté par Vincent COULOMB - Marcel GRELY représenté par Eric DIARD - Albert GUIGUI représenté par René BACCINO - Garo HOVSEPIAN représenté par Roger RUZE - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Laurent LAVIE représenté par Véronique PRADEL - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Janine MARY - Marc LOPEZ représenté par Catherine CHAZEAU - Patrick MAGRO représenté par Marc POGGIALE - Bernard MARTY représenté par Louisa HAMMOUCHE - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Martine MATTEI représentée par Sophie CELTON - Guy MATTEONI représenté par Guy PONTOUS - Claudette MOMPRIVE représentée par Eric LE DISSES - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Grégory PANAGOUDIS représenté par EMMANUELLE SINOPOLI - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Marine PUSTORINO représentée par Josette VENTRE - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO représentée par Albert LAPEYRE - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Martine GOELZER - Patrick VILORIA représenté par Jean-Pierre BERTRAND.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Laurent COMAS - Yann FARINA - Roland POVINELLI - Karim ZERIBI.

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juillet 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 004-1174/15/CC

■ Participation de Marseille Provence Métropole à la "Première Biennale Méditerranéenne de Mode 2015-2016" organisée par la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode.

DPEATSV 15/13272/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode (MMMM) créée le 26 novembre 2010 résulte de l'absorption et de la fusion de la Cité Euroméditerranéenne de la Mode que Marseille Provence Métropole subventionnait et l'Institut Mode Méditerranée.

Elle regroupe dans un même lieu trois Maisons indissociables : Maison de la Formation – Maison de la Création – Maison des Evénements Economiques et Culturels. Elles ont pour objectif de positionner Marseille et la filière Mode-Habillement dans une stratégie Economique et Culturelle Méditerranéenne.

Cette association est présidée depuis 2014 par le Président Directeur Général de Kulte, marque incontournable dans l'univers du prêt à porter local et national.

MMMM a pour objet de promouvoir et de développer le secteur de la Mode, du Textile, de l'Habillement et de l'ensemble de ses industries et services connexes avec une vocation internationale et plus particulièrement à Marseille et dans les pays localisés autour de la Méditerranée.

Présentation de la « Première Biennale Méditerranéenne de Mode »

Il s'agit d'une programmation transculturelle pour célébrer la Méditerranée et son attractivité créative, son influence stylistique internationale et faire de Marseille et sa Région, la Métropole de Mode de l'Europe du Sud.

Les objectifs sont :

- Réunir les grands noms de la mode française et régionale, des artistes multiculturels influents autour des 40 designers lauréats 2010/2015 du Mediterranean Fashion Prize.
- Offrir au public, aux touristes et aux médias une programmation transculturelle.

La programmation de la « Première Biennale Méditerranéenne de Mode » est prévue sur plusieurs sites culturels (Friche de la Belle de Mai, MUCEM, Villa Méditerranée, FRAC, Rotonde PLM St Charles, Espace Mode Méditerranée) installés dans le périmètre d'Euroméditerranée reconnu internationalement.

La phase de préparation se déroulera de janvier à décembre 2015 :

- Sélection du commissaire d'exposition
- Ecriture du corpus
- Etablissement du programme
- Elaboration du budget
- Rencontres avec les partenaires culturels (Marseille, Méditerranée et Paris).

Réalisation : 2 mois de Mai à juillet 2016

Une programmation longue de deux mois et une programmation courte sur quatre jours :

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juillet 2015

- La programmation longue sera constituée d'expositions de mode, design, photographies, vidéos, arts plastiques (partenariat avec le centre Georges Pompidou)
- La programmation courte sera autour de défilés des marques partenaires, rencontres philosophiques, performances autour de lecture de textes relatifs à la mode et son environnement (Olivier Saillard...), concerts, un Concept Store de 1000 m².

La Première Biennale Méditerranéenne de Mode fera l'objet d'une publication bilingue.

Le budget prévisionnel de la Première Biennale Méditerranéenne de Mode s'élève à 492.273 euros.

Les dépenses prévisionnelles sont :

Achats	1.925 euros
Services extérieurs :	69.133 euros
Autres services extérieurs :	387.139 euros
Charges de personnel :	23.900 euros
Impôts et Taxes :	8.040 euros
Dotation aux amortissements et provisions	2.136 euros
Total des dépenses	492.273 euros

Les recettes prévisionnelles sont :

– Financement privé	232.273 euros
– Financements publics	260.000 euros dont :
• Région Paca	75.000 euros
• Département Bouches-du-Rhône	30.000 euros
• Autres	45.000 euros
• MPM	30.000 euros
• Ville de Marseille	30.000 euros
• Etat	50.000 euros
• CCIMP	15.000 euros
• Caisse des dépôts	30.000 euros

La part des financements privés représente 47.19 % du total des recettes.

La part des financements publics représente 52,81 % du total des recettes.

La Première Biennale Méditerranéenne de Mode proposée par la Maison Méditerranéenne des Métiers la Mode s'inscrit dans les orientations de la Métropole.

Il est proposé au Conseil de Communauté de participer, au titre de l'année 2015, à la « Première Biennale Méditerranéenne de Mode » organisée par la Maison Méditerranéenne des Métiers la Mode, en apportant une subvention d'un montant de 30.000 euros.

Les modalités de versement de cette subvention sont définies dans une convention de partenariat soumise à l'approbation du Bureau.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juillet 2015

- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il est primordial de promouvoir la nouvelle génération d'entrepreneurs de mode euro-méditerranéenne,
- Qu'il est nécessaire de favoriser la reconnaissance d'une identité stylistique euro-méditerranéenne à la fois commune et respectueuse des singularités de chacune des cultures présentes.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 30.000 euros au titre de l'année 2015 pour l'organisation de l'évènement « Première Biennale Méditerranéenne de Mode », à la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Chapitre 65 - article 6574 « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa
Le Vice-Président Délégué - Développement
économique - Zones d'Aménagement Concerté

Pour Présentation
La Présidente Déléguée de la Commission
Développement Economique et Emploi

Patrick BORÉ

Martine VASSAL

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juillet 2015